

L'ÉVEIL

de la nation

Hebdomadaire togolais d'informations générales - Fondé en 2004 Prix : 250 F CFA

INTERVIEW de Bernard E. WALLA,
Ancien président de ASKO de Kara

“Quand Ameyi a été réélu en 2010 à la tête d'une liste qui comptait des récidivistes (...) je me suis dit voila encore 4 ans de galère pour le Football togolais...” P.6&7

Après la prestation de serment **La bataille pour le contrôle de la CENI fait rage entre pouvoir et opposition**



Georges Aidam (UNIR)

Jean-Pierre Fabre (ANC)

Présidentielle 2015 : **Jean-Pierre Fabre cavalier solitaire** P.3

La FTF /Plusieurs mois de salaire non payé à la FTF d'Améyi :

Les employés menacent de se faire entendre P.7



Améyi Gabriel, Pdt FTF

La 1ère phase du "Projet KR 2013" réalisée :

10481,5 tonnes de Blé P.4&7

et de Riz réceptionnées au port autonome de Lomé

Braquage à l'aéroport de Lomé :

La sécurité civile togolaise à rudes épreuves P.4

Rapport d'activités 2013 P.2
de l'ARMP en quelques mots



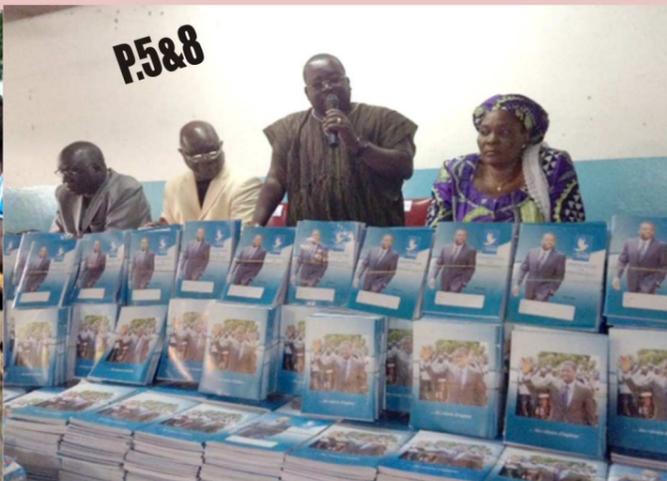
La ministre Victoire Dogbé

Le volontariat au cœur d'un forum à Bonn

Le PROVONAT, un modèle satisfaisant à pérenniser P.5

Fin de la tournée nationale de la NJSPF

Des dizaines de milliers de kits scolaires offerts aux élèves démunis





Equité - Transparence - Développement

LE RAPPORT D'ACTIVITES 2013 DE L'ARMP EN QUELQUES MOTS

L'Autorité de régulation des marchés publics est une institution administrative indépendante qui jouit d'une indépendance fonctionnelle et organique sur toutes les questions relatives à ses missions. A ce titre, elle est dotée de la personnalité juridique et d'une autonomie de gestion administrative et financière.

Elle a été créée par la loi n° 2009-013 du 30 juin 2009 et est organisée selon les dispositions du décret n° 2009-296/PR du 30 décembre 2009, modifié par le décret n° 2011-182/PR du 28 décembre 2011 portant missions, attributions, organisation et fonctionnement de l'Autorité de régulation des marchés publics.

Le rapport d'activités 2013 rend compte de l'action des trois (3) organes qui composent l'ARMP, à savoir : le Conseil de régulation, le Comité de règlement des différends et la Direction générale.

Ainsi, au cours de l'année 2013 qui constitue sa deuxième année de plein exercice, l'ARMP a poursuivi ses missions de régulation du système de passation des marchés publics et des délégations de service public.

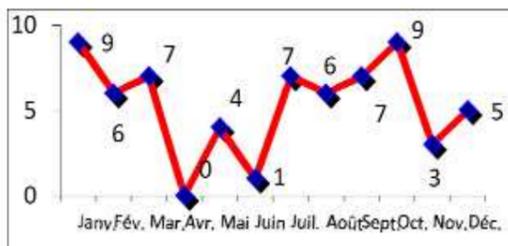
La mission de règlement des différends

Le Comité de règlement des différends (CRD) a enregistré 64 recours sur 1109 marchés signés au cours de l'année 2013, dont 59 ont connu un dénouement au fond en 2013.

Répartition du nombre de recours suivant leur sort



Situation de l'évolution des recours enregistrés par le Comité de Règlement des Différends



Source : ARMP, 2013

Répartition des participants aux formations de l'ARMP au cours de l'année 2013 selon la source de financement



Source : ARMP, 2013

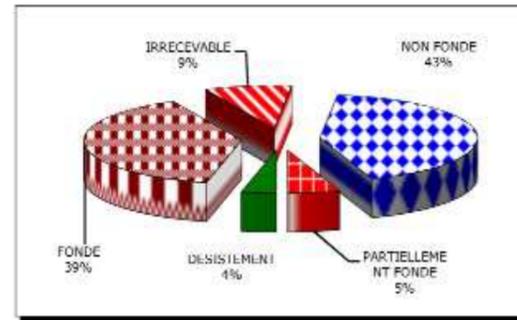
AUDIT DES MARCHES PASSES EN 2011

La mission assignée aux cabinets Fiducia Consulting Group (FCG) du Bénin et Audit& Conseil Réunis (ACR) du Togo retenus à l'issue d'un appel à concurrence, est de vérifier le processus de passation, de gestion et d'exécution des marchés publics et des délégations de service public conclus entre le 1er janvier et le 31 décembre 2011 par un échantillon d'autorités contractantes assez représentatif, afin de mesurer le degré de respect des dispositions et procédures édictées par le code des marchés publics en vigueur.

La réalisation de cette mission a permis aux consultants de déceler les insuffisances suivantes :

- ✓ absence de système d'archivage au niveau de toutes les autorités contractantes auditées ;
- ✓ difficulté de situer les responsabilités dans le respect de délais en l'absence de pièces et correspondances administratives ;
- ✓ absence de rapports d'exécution : aucune autorité contractante n'a élaboré en fin d'exercice un rapport sur l'exécution des marchés passés ;
- ✓ non-conformité de la majorité des travaux et fournitures réceptionnés par rapport aux spécifications techniques mentionnées dans les DAO ;
- ✓ incohérence entre les prévisions et les réalisations ;
- ✓ existence de malfaçons et mauvais fonctionnement des ouvrages et biens acquis ;
- ✓ absence de mise en concurrence dans le cadre de la passation de certains marchés sans que la procédure de gré à gré prévue soit observée ;
- ✓ fractionnement de marché ;
- ✓ attribution de marchés sans tenir compte des conditions prévues dans le DAO ;
- ✓ attribution de marchés par la procédure de gré à gré sans la soumission de l'avis de la DNCMP à l'ARMP alors que le montant des marchés dépasse le seuil de 10% du montant total des marchés publics passés ;
- ✓ surestimation des quantités ;
- ✓ non consistance des travaux.

Répartition des décisions de fond selon l'appréciation du recours y afférent

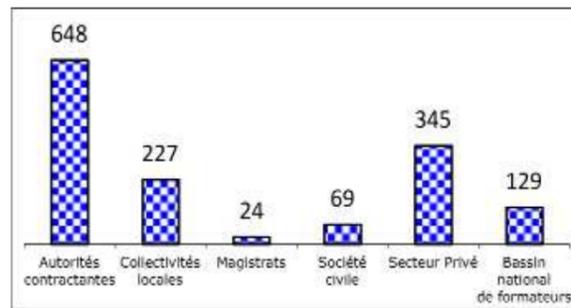


Source : ARMP, 2013

FORMATION ET APPUI TECHNIQUE

L'ARMP a formé en 2013, 1465 personnes au cours de 45 sessions organisées à Lomé et à l'intérieur du pays, dont 922 soit 63% relèvent de l'administration publique, contre 345 du secteur privé et 69 de la société civile.

Répartition des participants selon les groupes d'acteurs de la commande publique



Source : ARMP, 2013

La contribution du PNUD dans le cadre du financement du Centre de services de l'ARMP a permis de former le nombre le plus important de personnes (630) soit 43% des participants contre 16%, (soit 234 personnes) pour l'appui de la BAD selon le graphique 9 ci-dessous.

La formation des représentants des collectivités locales, déroulée à l'intérieur du pays dans les cinq (05) chefs-lieux de régions et à Kpalimé, a été prise en charge par la BAD par l'entremise du projet d'appui au renforcement des capacités institutionnelles en gouvernance économique et financière (PARCI-2).

SUIVI ET EVALUATION DE LA MISE EN ŒUVRE

L'ARMP a institué des bilans d'étape/revues trimestrielles des PPM et un bilan annuel des PPM en fin d'année dont l'objectif principal est de faire un point sur l'état d'avancement de la mise en œuvre des plans de passation des marchés publics. Ce qui offre l'occasion aux autorités contractantes, et particulièrement aux ministères prioritaires, d'échanger avec les responsables de l'ARMP sur les éventuels problèmes rencontrés lors de l'exécution desdits plans et de procéder, le cas échéant, aux ajustements nécessaires en vue de faciliter l'exécution des marchés publics.

Chacun de ces ateliers de bilan d'étape / revue des PPM et l'atelier de bilan annuel a regroupé une trentaine de personnes directement impliquées dans l'élaboration et la gestion des PPM de cinq (05) ministères prioritaires - gros consommateurs de crédits d'investissement - qui sont :

- le ministère des travaux publics et des transports ;
- le ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche ;
- le ministère de la santé ;
- le ministère des enseignements primaire et secondaire ;
- le ministère de l'équipement rural.

STATISTIQUES ET SYSTEME D'INFORMATION SUR LES MARCHES PUBLICS

Selon le tableau ci-dessous, le montant total des contrats approuvés en 2013 est estimé à 363,73 milliards de francs CFA. La répartition de ce montant par rapport au mode de passation dégage des taux ci-après : 82,63% pour les appels d'offres ouverts (AOO) ; 13,38% pour les procédures d'entente directe (ED) ; 2,76% pour les appels à manifestation d'intérêt (AMI) ; et 1,23% pour les consultations restreintes (CR).

L'ARMP s'est beaucoup investie dans l'acquisition d'équipements pour la mise en place de nouveaux systèmes d'information sur les marchés publics. A ce propos, la phase de validation et des tests techniques du Système intégré de gestion des marchés publics (SIGMAP) a démarré en 2013 avec le cabinet 2SI du Sénégal. Ce système sera opérationnel, courant 2016.

Par ailleurs, pour une efficacité dans la gestion quotidienne des documents et des informations, l'ARMP a mis en place avec le soutien financier et technique du PNUD, un système de gestion électronique des documents, basé sur la solution Alfresco.

En matière statistiques l'analyse des données recueillies révèle que le montant total des contrats approuvés au Togo en 2013 est estimé à 363,73 milliards de francs CFA.

La répartition de ce montant par rapport au mode de passation dégage les taux ci-après : 82,63%, pour les appels d'offres ouverts (AOO), 13,38%, pour les procédures d'entente directe, 2,76%, pour les appels à manifestation d'intérêt et 1,23%, pour les consultations restreintes.

La répartition de ce montant par secteur administratif nous indique que l'administration publique se taille la part du lion avec des contrats conclus en 2013 estimés à 316.463.049.497 FCFA, soit 87% du montant total ; la part des marchés passés par les collectivités locales est estimée à 1.704.209.017 F CFA, soit 0,47% du total, ceux des établissements publics à 909.659.197 F CFA, soit 0,25%, ceux des institutions à 2.438.079.731 F CFA, soit 0,67%, au moment où les contrats signés par les sociétés d'Etat sont estimés à 42.213.045.906 F CFA représentant 11,61% du total.

Numéro vert : 80 00 88 88

Site web : www.armp-togo.com

Présidentielle 2015 :

L'opposition s'autodétruit, UNIR, la seule crédibilité

Ce n'est plus un secret pour personne qu'en début de l'année prochaine c'est-à-dire en 2015 les togolaises et togolais iront aux urnes pour désigner celui ou celle qui présidera aux destinées du pays pour les 5 années à venir.



Georges Aidam, 1er vice-Pdt UNIR

A cinq mois de ce scrutin longtemps annoncé et espéré par tous, les cartes semblent être déjà distribuées.

En effet, au sortir des législatives de 2013, le parti au pouvoir UNIR s'est vu renforcé par ses 62 sièges remportés sur 91.

Logiquement donc, le candidat de l'UNIR pour la présidentielle doit avoir un avantage sur les autres, vu son implantation nationale et sa représentation.

Et, aussi pour bousculer quelque peu voir mettre en difficultés le candidat de UNIR, il faut qu'il y ait en face un candidat crédible, rassembleur et soutenu de l'opposition.

Malheureusement pour cette dernière, les germes d'autodestruction



qui existent, en son sein, résistent et font leur boulot.

Aujourd'hui, l'opposition s'est auto détruite, auto émietée et autres.

Aussi, l'UNIR demeure la seule option crédibilité pour le peuple.

Le parti du chef de l'Etat a alors le vent en poupe et rien ne pourra l'arrêter jusqu'à ce que les gens reviennent sur terre et avouent tous leurs crimes contre la nation.

Kpélaflia Biva

Jean-Pierre Fabre cavalier solitaire

A cinq mois de l'élection présidentielle du 2015 l'auto proclamé chef de fil de l'opposition naturellement candidat à ce scrutin se retrouve seul.

En effet, depuis l'élection des membres de la CENI, les rivalités et divisions se sont, agrandies à telle enseigne qu'on en est à un point de non retour.

L'allié traditionnel de l'ANC de Jean-Pierre Fabre, l'ADDI du Pr Gogué a divorcé.

Il a réussi à écarté l'ADDI et mis en lambeaux Arc-en-ciel, car en réalité les difficultés au sein de ce regroupement aux 7 couleurs ont bien commencé avec cette histoire irréaliste de conclave.



Jean-Pierre Fabre, chef de file de l'opposition

Des sources proches de l'ANC annoncent même que Jean-Pierre Fabre sera investi par son parti le

11 Octobre prochain.

Mais que pourra-t-il faire en continuant par opérer en cavalier seul et se refusant de descendre de son piédestal sachant que son parti n'a environ que 20% de l'électorat et encore moins que depuis 2013 beaucoup de mécontents sont partis voir ailleurs ? Bien malin celui qui pourra répondre à cette question.

Le conclave de dupes entre le CST et l'arc-en-ciel a échoué et c'est l'espoir que les militants de cette opposition plaçaient en ce conclave qui vient de voler en éclat. En conclusion tout le monde réalise que l'union ou l'unité d'action de l'opposition n'est que chimère.

Kpélaflia Biva

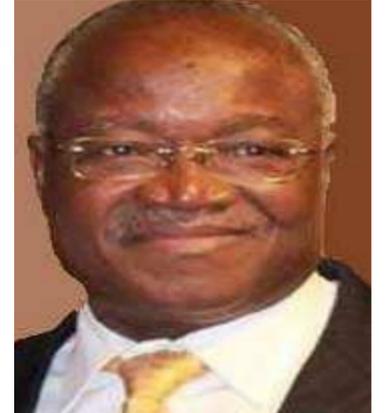
A près de 5 mois des élections présidentielles de 2015 :

LE DIKTAT DE L'ANC MET À MAL LA COHÉSION AU SEIN DE L'OPPOSITION TOGOLAISE

Au sortir des élections législatives du 25 juillet 2013, faisant du Collectif Sauvons le Togo (CST) la première force politique de l'opposition avec 19 sièges et de la Coalition Arc-en-ciel (CAEC) la seconde force politique avec 6 sièges, des tractations ont commencé entre les deux regroupements pour constituer un front commun en vue de présenter un candidat unique à l'élection présidentielle de 2015 face au candidat du parti au pouvoir. Des actions politiques concertées, aux revendications



Patrick Banku Lawson (ANC)



Aimé Gogué (ADDI)

des réformes institutionnelles et constitutionnelles par des voies quelque fois discordantes, en passant par l'organisation des conclaves, il est semble aujourd'hui évident que ce rêve de candidature unique de l'opposition n'est qu'une utopie. Une utopie, tant la poursuite des ambitions personnelles ou partisans sont démesurées.

Au dernières nouvelles, l'Alliance Nationale pour le Changement (ANC), parti membre du CST, et se comportant en male dominant au sein du regroupement de partis politiques et d'organisations de la société civile, continue de mettre en mal la stabilité et la cohésion, non seulement au sein de son regroupement, mais aussi dans le rapprochement de ce dernier avec la coalition Arc-en-ciel. Pourtant, cette stabilité et cette cohésion sont les conditions nécessaires à l'aboutissement de la volonté d'une candidature unique de l'opposition désespérément exprimée et revendiquée par la majorité des partisans des regroupements de l'opposition.

Après avoir tenté de s'imposer unilatéralement à la Coalition AEC, comme candidat unique de l'opposition, le patron de l'ANC puis ex-Secrétaire général de l'Union des Forces de Changement (UFC), Jean-Pierre Fabre et les siens de l'ANC ont tout fait pour extorquer au parti politique Alliance des Démocrates pour le Développement Intégral (ADDI), le seul siège qui lui revient de droit à la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI). Cette attitude qui justifie le manque loyauté et de considération de l'ANC à l'égard des autres partis a été vivement reproché par le patron de l'ADDI qui n'a pas pu contenir sa colère, et qui visiblement se sent dépasser par l'attitude indéli-

cate des responsables de l'ANC.

A travers une conférence de presse organisée le mercredi 24 septembre dernier, le Pr Aimé Gogué a, à travers des mots durs, dénoncé cette attitude de l'ANC et a " exprimé son indignation avec vigueur le comportement d'un parti ami auquel il a toujours marqué sa fidélité et sa confiance ".

Cette attitude indigeste sans aucun doute renvoi aux calendes grecques l'éventualité d'une candidature unique de l'opposition. Car de plus en plus, les partis de l'opposition s'éloignent de l'ANC, même si elle représente la première force politique de l'opposition. A ce sujet, M. François Kampatib de l'ADDI a déclaré : " Nous avons décidé de prendre du recul. Je suis là pour confirmer que l'accord entre l'ANC et ADDI a été violé par nos amis de l'ANC ".

Il est clair que le chef de file contesté de l'opposition, Jean-pierre Fabre, et les responsables de l'ANC ramment à contre-courant par rapport à la volonté exprimée par les militants et la population qui se sacrifient énormément et que la lutte pour l'alternance politique au Togo est le dernier de ses soucis. Ils se servent des frustrations des pauvres populations pour se faire des places au soleil quand ce peuple même continue de végéter dans la misère ambiante. Sinon qu'est ce que cela coûte aux responsables de ce parti de donner ou de rétrocéder ce siège à l'ADDI ?

Dans tous les cas, le peuple togolais connaît aujourd'hui les ambitions réelles poursuivies par ce parti à travers ses responsables et le moment venu saura exprimer, à leur tour, leur indignation.

Armand

Après la prestation de serment :

La bataille pour le contrôle de la CENI fait rage entre pouvoir et opposition

" Je jure solennellement de remplir fidèlement et en toute impartialité les fonctions de membre de la CENI dans le respect de la constitution et du code électoral ". Tel est le serment prononcé par chacun des 17 membres de la commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) nouvellement élus. C'était lundi dernier.

Cérémonial réglementaire et logique prévu par le code électoral notamment en son article 14 qui dispose entre autre que " les membres de la CENI prêtent serment devant la cour constitutionnelle... " Et justement c'est là où le bât blesse.

Comme à son habitude, l'opposition s'est ridiculisée et s'est rendue minable en mangeant son totem comme on le dit souvent.

Si non comment comprendre qu'après avoir dénié tout fondement et toute légitimité à la Cour Constitutionnelle en ne participant ni à son élection ni à son investiture, notre opposition se présente honteusement devant cette même cour pour prêter serment ?

Ça s'appelle inconstance et indécision, dans les choix.

D'ailleurs on sait que cette opposition en a l'habitude. Récemment, c'est son chef de fil naturel Jean-Pierre Fabre qui, après avoir contesté la victoire du Président Faure



Les nouveaux membres de la CENI

Gnassingbé en 2010, s'autoproclame président de la République de la plage et défilé pendant 4 ans, s'est rebiffé et démenti en écrivant à Faure avec la mention Monsieur le président de la République.

Qu'à cela ne tiennent, aujourd'hui la question qui divise et fait rage est sans nul doute celle du bureau de la CENI

Selon des informations proches de la CENI après la désignation de Jean-Claude Atsou yao Homawoo de l'UFC pour diriger le bureau d'âge qui doit conduire à l'élection d'un bureau, les tractations sont en cours et la bataille se fait rage pour la succession de Angèle Aguigah à la tête de la CENI.

L'opposition raconte à qui veut l'entendre que, pour la crédibilité du scrutin, elle doit prendre la tête de l'institution. Erreur car ce n'est ni le président ou les membres de la CENI qui donnent une crédibilité à une élection, ce sont plutôt tous les acteurs et la population qui lui confère une crédibilité par leur actes. Ensuite qu'elle soit dirigé par l'opposition ou le pouvoir, les résultats ne seront pas différentes de ceux qui sortiront des urnes.

Pendant ce temps, la majorité est sereine et attend le moment opportun pour faire savoir sa position, même si certains lui prête des intentions.

Sam Djobo

Braquage à l'aéroport de Lomé :

Des commerçants dépossédés de près de 3 milliards de FCFA

LA SÉCURITÉ CIVILE TOGOLAISE À RUDES ÉPREUVES

Ce n'est pas l'aéroport qui est attaqué, mais c'est le parking. Ce sont trois individus qui sont venus et qui ont voulu s'attaquer à ceux qui font des échanges au niveau de l'aéroport avant de partir. Voilà. Ils étaient bien armés sur motos. Actuellement, on est en train de faire des investigations, c'est tout". C'est ce que déclarait le col. Gnama Latta aux journalistes qui étaient venus après l'attaque qui a fait deux morts: un gendarme et un civil le dimanche dernier.

tranquillité publique. C'est pour cela qu'ils payent des impôts et sont soumis à une restriction parfois un peu trop de leur liberté. Tout ce sacrifice serait vain s'ils doivent continuer par vivre dans des conditions d'insécurité grave.

Depuis un certain temps dans notre pays, il est signalé et subi par certains citoyens, des agressions de braquages et des assassinats par des groupes fortement équipés et armés dont l'on ignore encore jusqu'à présent la provenance. Ceci pose véritablement non seulement un problème de sécurité des citoyens, mais aussi celui du fonctionnement de notre pays en tant qu'Etat souverain.

En effet, jusqu'à présent, le gouvernement n'a pas encore mis la main sur ces individus très dangereux. Ils sont là confondus à la masse et peuvent à tout moment resurgir. Il est important que les autorités en charges de la sécurité des citoyens et de l'intégrité du territoire s'activent

pour soulager la population de cet état de psychose de peur permanente. Les togolais ont besoin de sérénité afin de vaquer à leur occupations et participer à la construction de la nation.

Cette psychose devient plus grande lorsque pour le président du Nouvel Engagement Togolais (NET, un parti de l'opposition), M. Jerry Taama, ancien militaire, qui avait intégré à 24 ans, l'école spéciale militaire de Saint-Cyr (France) où il a été formé, et ancien instructeur à l'Ecole de Formation des Officiers des Forces Armées Togolaises (EFOFAT) à Pya, avant de quitter l'armée togolaise, a indiqué le mercredi dernier sur une

radio privée que : " Les malfrats qui sèment la terreur ces dernières semaines à Lomé et sur certains tronçons à l'intérieur du pays à travers des braquages et des tueries, utilisent un "mode opératoire très rodé" " " C'est très facile pour ces individus

de faire leurs opérations à motos qu'en voiture. Ils tournent dans deux virages et disparaissent. Ce sont des gens qui savent ce qu'ils font, ils ont une bonne maîtrise de ce genre d'opération", a-t-il souligné.

Toutefois, il est important que tous les citoyens se mobilisent afin de faire découvrir ces fauteurs de troubles

pour que l'on les mette hors d'état de nuire, comme l'a demandé le ministre de la sécurité, le Colonel Yark Damehame, dimanche dernier. " Nous invitons la population à sortir de son "mutisme" pour collaborer avec les forces de l'ordre, afin que ces individus hors la loi, soient démasqués ".

Armand



Col Yark Damehame, ministre de la Sécurité

Ce braquage intervient après ceux d'Avépozo (juillet), de l'établissement Fontana au grand marché (août) et du tronçon Atakpamé-Notsé (15 septembre).

Il faut rappeler que l'objectif poursuivi par la formation du contrat social, selon Thomas Hobbes, est de sortir du règne de la loi de la force pour installer et vivre sous le règne de la force de la loi. Ainsi, le besoin de sécurité de l'homme est donc consubstantiel à la création de l'Etat.

Partant de là, il faut dire que les citoyens togolais ont confié aux autorités togolaises le pouvoir de gestion de la chose publique y compris la préservation de leur sécurité et de leur

Rentrée scolaire 2014 - 2015 :

Tout semble aller bien malgré le retard pris dans l'organisation LE JEU TROUBLE ET L'INCONSTANCE DE L'USET

Depuis lundi dernier, la reprise des classes a été effective dans la quasi-totalité des établissements scolaires sur toute l'étendue du territoire national en dépit des soubresauts entre les acteurs et aussi l'organisation quelque peu tardive de cette rentrée.

En effet, après une tournée à Lomé et des contacts à l'intérieur du pays, les Ministres Florent Yao Badjam Maganawé des Enseignements Primaire et Secondaire, et Hamadou Brim Bouraïma-Diabacté ont déclaré que la rentrée a été effective et exprimé leur satisfaction de voir tous les enseignants et élèves au cours dans un climat de quiétude et de bonnes conditions. " Partout où nous sommes passés, nous avons constaté une reprise effective des cours. Les enseignants étaient au rendez-vous, sauf au lycée technique d'Adidogomé où deux cas ont été signalés. Les rapports ont de même confirmé que la rentrée a belle et bien eu lieu sur l'ensemble du pays ", a déclaré le ministre Maganawé à la presse.

Mais ceci n'était pas évident à l'a-



Florent Maganawé, MEPS

vance à plusieurs titres.

D'abord, il se révèle que la préparation de la rentrée a commencé un peu trop tard avec la rencontre de Kpalimé à 10 jours seulement de la reprise.

Ensuite, les voix discordantes au sein des acteurs notamment des syndicats, des enseignants.

L'Union des Syndicats de l'Education

du Togo (USET) puisque c'est d'elle qu'il s'agit, après avoir adhéré au pacte d'une rentrée apaisée à la réunion de Kpalimé, s'est désengagée en ne maîtrisant pas sa base une fois à Lomé.

C'est ainsi qu'elle a lancé une grève de trois jours pour réclamer le paiement des primes de bibliothèque et de rentrée, avant la rentrée.

Dénommée, grève de mécontentement, le mouvement a été diversement suivi mais sans impact majeur sur le déroulement des activités de la rentrée.

Mais comme l'inconstance est le propre de nombre d'organisations syndicales togolaises, l'USET a rendu public mercredi, un communiqué signé de son secrétaire général Sodja et suspendant la grève.

L'USET est passée de l'intransigeance à l'adhésion aux propositions des autres syndicats comme quoi donner un délai au gouvernement.

Ainsi, depuis hier, il n'y a plus de rentrée à double vitesse. Tout est rentré dans l'ordre mais on attend de voir la suite de l'évènement.

La Rédaction

La 1ère phase du " Projet KP 2013" réalisé :

10481,5 tonnes de Blé et de Riz réceptionnées au port autonome de Lomé

Le ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche, Ouro-koura Agadazi, représenté, pour la circonstance, par son collègue de l'Equipement rural, Nabagou, a réceptionné des dons de sacs de Blés et de Riz blancs le lundi 19 Septembre à Lomé au cours d'une cérémonie officielle.



Col Ouro-Koura Agadazi, MAEP

Évalué à 450 millions de Yens Japonais soit un montant global de 2 19.223.253.296 F CFA, ce don du gouvernement Japonais s'inscrit dans le cadre de la coopération agissante entre le Togo et le Japon surtout en matière économique.

Ce don vise à lutter contre la faim et la sous nutrition occasionnée par la pauvreté des couches sociales à la base. Il favorisera pour la population, non seulement, l'accès aux produits alimentaires de premières nécessités à prix abordables, mais aussi l'exécution

des projets socioéconomiques de développement à partir des fonds de contrepartie issus des ventes.

Il s'agit de la 1ère phase d'exécution du projet KR 2013 dont la signature et l'échange des notes s'est

Suite à la page 7

Lutte contre les inondations au Togo :

Un Système d'Alerte Précoce en cours d'élaboration à Lomé

Après les d'inondations de 2007, 2008, 2009 et 2010 avec, près de 20 milliards de FCFA de pertes, dues aux pluies diluviennes, cette année, certains citoyens de la localité du Moyen mono ont subi le drame d'une inondation suite à des pluies diluviennes dont les dégâts matériels sont très importants.

C'est pour renforcer la lutte contre ce phénomène que le ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières (MERF) a organisé un atelier de validation du document d'opérationnalisation relatif au Système d'Alerte Précoce (SAP) les mardi 30 septembre et mercredi 1er octobre à Lomé.

Cette rencontre, présidée par le ministre de l'Environnement et des Ressources Forestières, M. André Johnson, assisté de son collègue de la Sécurité et de la Protection Civile, Col. Yark Damehane, a permis aux différents acteurs concernés, issus des autres ministères, de réfléchir sur l'organisation fonctionnelle de la SAP et de procéder à la validation de son document d'opérationnalisation.

Ce projet qui est un ensemble de dispositifs qui sera mis en place sur toute l'étendue du territoire afin de favoriser l'accès aux relevés les données météorologiques pouvant servir à



Photo de famille

signaler des risques de catastrophes naturelles issues des pluies diluviennes et des inondations et qui participent à la dégradation des terres puis de l'écosystème est soutenu techniquement et financièrement par l'Union Européenne (UE), le GEF, la TerrAfrica, le GFDRR et la Banque mondiale.

Au cours de ces deux jours, les participants ont suivi un exposé sur le Système d'Alerte Précoce, une présentation de la prévision météorologique dans le monde et au Togo puis la lecture et l'amendement du rapport de de travail.

Le Ministre André Johnson a salué le soutien technique et financier des différents partenaires en vue de la réduction des risques et catastrophes au Togo pour le bien-être de la laborieuse population. Il a indiqué que c'est suite à la conférence mondiale

sur la prévention des catastrophes tenue à Kobe au Japon du 18 au 22 janvier 2005, conformément à la résolution 58/214 de l'Assemblée générale en date du 23 décembre 2003, que la mise en place du Système d'Alerte Précoce a été recommandée.

" Il s'agit de résister aux impacts des calamités naturelles d'autant plus qu'on ne peut pas les éviter " a-t-il signalé en citant la pensée de l'ancien secrétaire général de l'ors Nations Unies, Kofi Annan.

Selon le ministre Johnson, le Togo dispose d'une stratégie de réduction des risques de catastrophes qui donne des orientations en vue de minimiser la vulnérabilité des populations aux aléas naturels surtout les inondations sont les plus récurrentes. Il a déclaré que l'impact des catastrophes demeure un obstacle majeur au développement durable d'où la nécessité du SAP.

Le ministre Yark a souhaité que ce dispositif contribue à renforcer la paix sociale et participe efficacement à la protection et à la sécurisation des citoyens.

Armand

Fin de la tournée nationale de la NJSPF :

Des dizaines de milliers de kits scolaires offerts aux élèves démunis

Anié, pour le compte de la région des plateaux était la dernière étape d'une tournée de cinq jours qui s'est achevée hier jeudi et qui a permis au Président National de la Nouvelle Jeunesse pour le Soutien au Président Faure, Noël De Poukn et certains membres de son bureau de se conformer à la tradition qu'ils se sont prescrite à savoir, venir toujours en aide aux enfants démunis de notre pays surtout à des occasions importantes comme la rentrée scolaire.

Ils sont parents d'élèves mais pour une raison ou une autre, la période des rentrées est toujours une occasion cauchemardesque pour ces parents qui peinent d'honorer leurs engagements vis-à-vis de leurs enfants. Raison pour laquelle, la NJSPF qui s'est donnée pour leitmotiv de soutenir et d'accompagner le Chef de l'Etat dans sa vision pour un Togo Moderne a depuis quelques années institutionnalisé la distribution des kits scolaires à l'effigie du Président de la République à chaque rentrée scolaire.

Après donc Lomé la semaine dernière, Noël De Poukn et sa suite ont tour à tour sillonné la région des

Savanes, la Région de la Kara, la Région Centrale et la Région des Plateaux.

Que ce soit à Barkoissi dans l'Oti, Nano dans Tône, Pagouda dans la Binah, Sokodé à Tchaoudjo ou Anié, la mobilisation était celle des grands jours. Autorités Politiques, Administratives, traditionnelles, le corps enseignant, parents d'élèves et élèves sont sortis massivement écouter le message qui accompagnait le don de kits scolaires.

Outre les habituels vœux pour une année scolaire réussie, le Président Nationale a profité pour lancer un appel aux élèves afin que ceux-ci s'approprient les valeurs de civisme, de citoyenneté. Il leur a demandé de travailler dur pour être une vraie relève à l'avenir. Il s'est longuement attardé sur les différentes innovations introduites dans le système scolaire depuis l'accession de Faure Gnassingbé à la Magistrature suprême. La gratuité de l'école au préscolaire et au primaire, les cantines scolaires, la gestion d'une structure de micro finance pour les enseignants etc. sont quelques unes de ses actions.

Le Président de la NJSPF a

démontré aux parents d'élèves que le Président Faure est préoccupé par le bien être de tous, c'est pourquoi selon l'orateur, il a besoin du soutien de tous afin de pouvoir parachever sa mission à la tête du Togo.

La particularité pour cette année, c'est que la Jeunesse du Président Faure a couplé le don de kits avec les séances de sensibilisation des spécialistes du domaine médical sur la maladie virale Ebola.

Et comme cette pandémie est encore loin de nos frontières, Noël De Poukn a souhaité que les élèves renforcent les mesures de prévention en leur donnant d'abord du savon et en les exhortant à se laver régulièrement les mains chaque fois qu'ils reviennent de l'Ecole.

En retour les bénéficiaires dans chaque localité ont chargé un de leur collègue de remercier de vives voix le donateur et à travers lui le Chef de l'Etat qui fait déjà beaucoup pour le domaine de l'éducation. Ils ont aussi promis travailler d'arrache pied pour réussir brillamment à la fin de l'année.

Kpélaflia Biva

Le volontariat au cœur d'un forum à Bonn :

Le PROVONAT, un modèle satisfaisant à pérenniser

Depuis l'arrivée de Faure Gnassingbé à la tête de l'Etat togolais, il a fait de son deuxième quinquennat son cheval de bataille pour l'essor social et économique après avoir consacré le premier à la décripation du climat politique et la consolidation des acquis démocratiques.

Pour lui, il était temps de quitter le terrain des querelles politiciennes stériles et nuisibles au développement serein de notre pays. Une décision sage comme le dirait l'autre. Ainsi, après près de dix ans de dévouement au service de cette noble vision, l'on en vient à se demander ce qu'on peut dire des résultats de cet engagement, de cette volonté politique affichée? A-t-elle porté des fruits ?

Entre autres actions d'engagements pour redorer le blason du développement social et économique, la mise en place du Programme de Volontariat National au Togo (PROVONAT) est l'une des nombreuses réussites inscrites à l'actif du Chef de l'Etat dont l'esprit d'anticipation a permis au Togo de prendre une longueur d'avance sur les autres pays d'Afrique, voire ceux du monde. Après le Japon qui a clairement reconnu l'excellence du volontariat au Togo, le programme Volontariat des Nations Unies lui avait également emboîté le pas.

Aujourd'hui, c'est au cours d'un forum sur le volontariat à Bonn que le Togo se singularise et est mis en vedette grâce à ce programme



Le Président Faure Gnassingbé

ambitieux.

Par ailleurs, une délégation sous-régionale s'est aussi dépêchée au Togo pour s'enquérir de l'expérience acquise par les autorités togolaises en la matière.

Il faut noter que dans la sous-région, parmi les pays qui ont pris l'initiative de mettre en place ce programme, des pays comme le Bénin, le Mali et le Burkina Faso pour ne citer que ceux-là, le Togo est le seul pays à avoir connu un succès remarquable, par fois qualifié de plus innovant que ceux qui ont autrefois existé. Comme quoi, l'élève en vient parfois à dépasser son maître et c'est dans l'ordre naturel des choses.

Ce programme n'a pas encore fini de susciter non seulement la curiosité des séduits, mais aussi, continue de meubler les débats dans certains grandes puissances du monde à l'instar de l'Allemagne où un important forum se tient actuelle-

ment à Bonn avec au cœur des débats les exploits du PROVONAT au Togo.

Le développement économique est un tout. Et Faure Gnassingbé s'est montré avisé. Il a donc fait le juste choix de ses actions politiques en vue de la relance sociale et économique du pays.

Au jour d'aujourd'hui, nombreux sont les jeunes qui ont trouvé un emploi stable ou qui se sont établis à leur propre compte. Voilà la leçon : " Apprendre aux jeunes à pêcher du poisson au lieu de leur donner tous les jours du poisson ". Le taux d'absorption des chômeurs est très significatif même si des efforts supplémentaires restent à faire. Un nombre important de jeunes diplômés ont aujourd'hui l'expérience professionnelle avérée pour prétendre à une place dans la sphère concurrentielle de la quête d'un emploi stable.

Rappelons qu'à termes l'objectif du programme est de développer l'esprit de participation à la l'intérêt général, de permettre aux jeunes de faire leurs premiers pas vers le monde du travail et aussi de développer le degré de leur employabilité.

La Rédaction



Photo de famille, bénéficiaires et donateurs, à Sokodé



Remise symbolique à Dapaong



Lot de fournitures scolaires pour les bénéficiaires de Barkouassi



Photo de famille (bénéficiaires, donateurs et officiels) à Anié.

INTERVIEW de Bernard E. WALLA, Ancien président de ASKO de Kara : **“Quand Ameyi a été réélu en 2010 à la tête d'une liste qui comptait des récidivistes [] je me suis dit voila encore 4 ans de galère pour le Football togolais...”**

Depuis plusieurs années maintenant, l'homme s'est mis à l'écart, observant un mutisme inhabituel.

Aujourd'hui, il brise le silence et s'épanche dans les colonnes de nos confrères de Waraa les Vainqueurs. A quelques jours du renouvellement des instances dirigeantes de notre Football, Bernard Edjaidè Walla, Ex Président de Asko de Kara, Ex Président du Comité Provisoire de Gestion, puisque c'est de lui qu'il s'agit a dans un long entretien relevé les vraies causes du recul ou du surplace de notre football. Il ne va pas du dos de la cuillère pour fustiger des comportements peu recommandables de certains acteurs de ce football. Il fait des propositions concrètes pour sortir notre sport roi des sentiers battus. Compte tenu de l'importance et la pertinence des propos contenus dans cette interview, nous la reprenons pour nos fideles lectrices et lecteurs.

WARAA les Vainqueurs : Bonjour Monsieur Bernard WALLA.

Bernard WALLA : Bonjour

Vous avez accepté de vous exprimer après une longue éclipse, au moment où le football togolais traverse une crise et a besoin de personnes ressources comme vous, pourquoi cette éclipse inattendue ?

Merci pour votre attention à mon égard, il est vrai, je me suis éclipsé

depuis deux saisons plus exactement, suite à des réactions par rapport à ma longévité à la tête du club ASKO, avec des accusations de tous ordres, avec humilité, j'ai accepté de me retirer volontairement, ou par obligation volontaire, afin de donner une chance à d'autres de s'exprimer, je ne devais pas rester éternellement à la tête du club de toutes les façons. Je me suis tenu loin du club pour ne pas faire ombrage.

ASKO ne se porte pas bien depuis votre départ, une relégation évitée de justesse la saison passée, proche des clubs relégables cette saison, quelle est votre analyse de la situation ?

Chaque Président de club a sa vision de ce que doit être le club, avec des objectifs, des ambitions, et une méthodologie de gestion spécifique. L'option stratégique du nouveau Comité Directeur était de s'appuyer



Bernard E. Walla

RENTREE ACADEMIQUE 2014-2015 :

Togo Cellulaire vole aux secours des démunis

Togo Cellulaire, le grand réseau de téléphonie mobile au Togo, n'est pas restée en marge de la rentrée scolaire 2014-2015 effectuée le lundi dernier. La société a entamé une tournée d'envvergure nationale le mardi 30 Septembre et ceci, dans la promotion du développement social en venant en aide aux couches les plus démunies.

Cette série d'actions de Togo Cellulaire s'inscrit dans le cadre des activités liées à son volet social, qui se définit par une présence dans les œuvres caritatives.

L'objectif, c'est de permettre aux jeunes des couches les plus défavorisées, en majorité des orphelins regroupés à travers des associations présentes sur toute l'étendue du territoire, d'avoir aussi des moyens nécessaires pour effectuer leur rentrée. Il s'agit d'offrir des kits scolaires et des vivres composés de sacs de riz, de bidons d'huiles, des pains de savons et boîtes de conserves, à ces jeunes défavorisés qui en ont vraiment besoin. C'est l'association Appui à la Jeunesse en Détresse (2AJD), basée à Agoè Vakpossito dans la banlieue nord ouest de Lomé qui est la première bénéficiaire de cette action salutaire de Togo Cellulaire.

L'émotion était grande auprès des membres de l'association au cours de la remise de ces dons, car depuis 4



Remise symbolique de don

ans la société " leader " de téléphonie mobile n'a pas dérogé à ses principes : celles d'assister matériellement ceux qui n'ont pas les moyens de s'offrir une bonne reprise des classes

Pour Mme Sodji Jocelyne, chef cellule communication de Togo Cellulaire et représentante de la société au cours de la cérémonie, ces associations qui bénéficient de ces séries d'action, ont été choisis sur des critères bien définis d'avance, notamment la fiabilité et suite à des demandes ; tout en rappelant que Togo cellulaire exige toujours des rapports de la part des associations sur le travail produit

par les enfants concernés.

Mme Aboua Louise, présidente de l'association 2AJD, dans son intervention a rassuré la représentante de la société donatrice, que les bénéficiaires de ses œuvres seront toujours parmi les meilleures élèves de leur établissement et que les résultats sont même déjà là ; faisant allusion au travail très encourageant des jeunes filles.

Retenons que 35 associations ont été choisies pour bénéficier de ces œuvres dont 11 à Lomé et 24 à l'intérieur du pays.

Moudjib (stagiaire)

sur des joueurs locaux et Kabyè de préférence, retenus à partir de tournois inter-cantonaux de présélection. Ça n'a pas fonctionné et ça ne peut pas fonctionner car un Joueur de football doit suivre une évolution, D3, D2, D1, c'était trop ambitieux de vouloir bâtir une équipe de D1 sur des joueurs qui n'ont évolué qu'au niveau du canton, cette idée est comparable à un élève qu'on fait passer du CP1 à la terminale ! La voie de l'échec était toute tracée !

La force du club ASKO a toujours résidé dans sa diversité ethnique et culturelle depuis les années 1984 où j'ai commencé à supporter le club, j'ai connu des joueurs du nord, du centre, du sud, de l'est, de l'ouest, du Burkina, du Mali, du Ghana, du Nigeria. J'ai connu avec le club, des Présidents d'une autre ethnie que les kabyès : Nassoma de Mango, Libibe de Dapaong, Taffa du Nigeria pour ne citer que ceux là (seul ASKO a fait exception pour tous les clubs de l'intérieur).

Les supporters les plus fidèles et les plus volontaires sont des étrangers. Exclure certains Joueurs pour leur ethnie était une erreur fatale pour le présent et pour l'avenir. Le football n'a pas de frontière dit-on.

La sélection des joueurs à mon temps était uniquement basée sur le niveau (il faut être de très haut niveau pour venir dans-Asko). ASKO n'avait pas une vocation de club formateur, c'est un choix personnel qui a bien fonctionné, on vient dans ASKO pour se perfectionner, atteindre la sélection nationale, et devenir Joueur professionnel dans un grand club en Afrique ou en Europe. A ASKO nous donnons aux joueurs un meilleur encadrement, une bonne et digne rémunération afin de favoriser l'explosion des joueurs talentueux. J'avais en projet un centre de formation à long terme avec des clubs partenaires africains et européens.

Penser qu'on pouvait monter une équipe de D1 avec des joueurs cantonaux kabyè était une folie tout simplement.

ASKO est un grand club qui a besoin d'un entraîneur de très haut niveau, avec mes regrets, Essowazina n'en est pas un. Ses entraînements étaient laborieux et mieux encore il passait tout son temps à insulter les

joueurs, à les humilier en les traitant de tous les noms d'oiseaux, ça ne marche pas comme cela, je suis désolé. Tous les facteurs étaient donc réunis pour que ça ne marche pas.

Cette saison le Président semble avoir appris la leçon et j'espère que la saison prochaine sera la bonne.

Tant mieux alors pour le club ASKO, mais ça ne marche pas non plus à la Fédération, quelle est votre analyse de la situation ?

Il fallait être naïf pour croire que ce bureau conduit par Ameyi ferait des miracles, moi Je ne croyais pas du tout et je m'attendais à une débâcle connaissant bien les colistiers et le Président lui-même.

Ameyi a fait partie de tous les bureaux élus qui se sont arrêtés en route depuis 2007. Dieu seul connaît les vraies causes de ces arrêts ! J'ai encore en mémoire la coupe du monde sabotée en 2006, juste pour faire la peau à un Président, on sacrifie l'intérêt national.

Aux élections de 2007-2008, Ameyi était le directeur de campagne de Rock, lui-même candidat au poste de 1er vice-président, Boukpassi son ami au poste de 2em vice-président. Les deux ont été élus sauf leur candidat au poste de président.

Notre brave Ameyi avait tout simplement demandé à l'électorat que Rock avait mobilisé de voter pour Agbéyomé, lui-même et Boukpassi. Les trois se connaissaient bien quand Agbéyomé était Directeur du Port. La trahison, ça se paye toujours, sauf pour ceux qui ne connaissent pas Dieu. Un troisième larron attendait à la porte d'à côté, Tata Avlessi, qui s'empara du poste de Président à la surprise générale. On avait pourtant vu Rock Ameyi et Tata chanter et danser ensemble en bons amis ! Rock a été poignardé dans le dos par ses amis.

On repart avec un Bureau exécutif avec Tata, Ameyi et Boukpassi. Cet amour sera de courte durée, on réglera très rapidement les comptes de l'esseulé président Tata. Même le CPG mis en place par le gouvernement ne résistera aux mains invisibles. Rappelez-vous comment les bureaux de la FTF ont été ouverts par force par des menuisiers ! Rappelez-vous comment les faux papiers en tête de

Suite à la page 7



Togotelecom

COMMUNIQUE

TOGO TELECOM INFORME SON AIMABLE CLIENTELE QU'A PARTIR DE CE JOUR, LES ESPACES TELECOM PORT, ASSIVITO, AGOE ET KARA RESTENT OUVERTS A LA CLIENTELE DE 12H A 14H 30MN DU LUNDI AU VENDREDI ET DE 08H A 13H LES SAMEDIS.

TOGO TELECOM REMERCIE SON AIMABLE CLIENTELE POUR SA DISPONIBILITE ET SA CONFIANCE.

LA DIRECTION GENERALE

INTERVIEW de Bernard E. WALLA, Ancien président de ASKO de Kara :

“Quand Ameyi a été réélu en 2010 à la tête d'une liste qui comptait des récidivistes [] je me suis dit voila encore 4 ans de galère pour le Football togolais...”

Suite de la page 6

la FIFA ont été utilisés pour de fausses correspondances.

Quand Ameyi a été réélu en 2010 à la tête d'une liste qui comptait des récidivistes, presque les mêmes qui ont défait Tata et le CPG, je me suis dit/voila encore 4 ans de galère pour le Football togolais, connaissant bien l'homme et sa suite.

La trahison se paye toujours, et il ne fallait pas s'attendre à des miracles, avec un président qui ne sait pas ce qu'on appelle collaboration, on se soumet ou on se fait humilier comme un enfant. Comment voulez-vous qu'un bureau pareil fonctionne?

Au temps de Rock et même de Memene, chaque année une commission rédigeait les règlements spécifiques du championnat, et après une séance d'amendements avec tous les clubs, par consensus on fixait la date de démarrage du championnat, avec tout ce Bureau tout est imposé, les Statuts et les Textes d'Applications illégaux sont régulièrement violés.

En 4 ans ce Bureau n'a pas pu organiser un seul congrès annuel conformément au Statuts, et pour cause, un vote de défiance aurait mis fin à son mandat. Les arguments ne manquaient pas, seules la volonté et la conscience du collège électoral pouvait faire défaut (les responsables des clubs et des ligues doivent prendre conscience des actes qu'ils posent).

La démission ou la prise de distance de certains membres à quelques mois des élections me fait penser à une manière de se dédouaner, et se désolidariser des actes que pose le président, en vue des élections tout simplement, la preuve se trouve dans les listes dissidentes actuelles.

La façon la plus convaincante était de faire bloc, mettre Ameyi en minorité,

faire une démission collective qui conduisait à une dissolution du Bureau Exécutif. L'échec de ce Bureau Exécutif n'est pas celui d'Ameyi tout seul, la responsabilité est collective, tous les membres sont solidairement responsables des différents manquements. Le naufrage est collectif. Les listes dissidentes ne dédouanent pas les auteurs des actes délictueux commis collectivement pendant 4 années d'exercice.

Que faire concrètement dans cette situation, selon vous ?

Merci pour la question.

Avant le Congrès statutaire de 2007 à Sokodé, texte que j'ai personnellement refusé de voter, la FTF agissait par délégation des pouvoirs publics, et le Comité Olympique avait une prépondérance sur la FTF qui était jusqu'alors son membre affilié. Les Statuts de 2007 malheureusement ont supprimé ces prérogatives, rendant la FTF surpuissante. Les différents conflits avec le Ministère de la Jeunesse et des Sports trouvent leur origine dans ce manquement des Statuts. La FTF est un démembrement de son Ministère de tutelle, il en est ainsi dans tous les pays sauf au Togo. Ne vous étonnez donc pas quand lors des réunions avec le Ministère des Sports les gens s'expriment sans aucun égard et à la limite de l'insolence envers le Ministre, comme si la FTF était au dessus du Ministère.

Cette disposition était un obstacle pour les pouvoirs publics qui pouvaient avec de solides arguments dissoudre ce Bureau Exécutif de concert avec la FIFA et la CAF, et former ainsi un Comité Provisoire de stabilisation, avec l'appui des organes que sont les clubs et les ligues. Pour moi c'est la raison pour laquelle les pouvoirs publics ne pouvaient pas agir.

Dieu merci le mandat de ce Bureau exceptionnel vit ses derniers jours, et il ne sert à rien de penser encore à un Bureau Provisoire, il vaut mieux faire du définitif avec beaucoup d'attention et d'assurance.

Les pouvoirs publics doivent profiter de ce congrès pour demander certains amendements, poser même des conditions.

Une des conditionnalités est la mise à l'écart de tous les acteurs majeurs des Bureaux successifs de 1998 à 2014, y compris le CPG, cette mise à l'écart pouvait être sportivement individuelle, pour donner la chance à de nouveaux acteurs, de nouvelles têtes (liste avec des têtes complètement nouvelles). Les pouvoirs publics peuvent demander aux électeurs de choisir parmi les listes qui remplissent ces conditions.

Les pouvoirs publics compte tenu des échecs perpétuels, peuvent imposer comme au Sénégal, un cahier de charges qui contiendrait les éléments non exhaustifs suivants :

- 1- Etats généraux du football
- 2- Forum de réconciliation de la famille sportive
- 3- Mise en place de nouveaux Textes Organiques de la FTF
- 4- Organisation d'un Congrès Statutaire
- 5- Faire toutes les réformes nécessaires pour la relance et la refondation du football, réorganiser les ligues et les districts, cette réorganisation devrait agrandir le collège électoral d'une soixantaine à 300 et plus afin de limiter la corruption, les districts et les clubs de leurs ressorts devront réintégrer le collège électoral comme avant 1998, les clubs professionnels devraient avoir un nombre plus important de voix (3 par club par exemple)
- 6- Réorganiser l'administration de

la FTF, redonner confiance aux pouvoirs publics, la FIFA, la CAF, le CNOT.

7- Restructurer les clubs de division inférieure à la D1 professionnelle

8- Réorganiser les différents championnats

9- Professionnaliser l'arbitrage

10- Avec l'appui des pouvoirs publics, ficeler le sponsoring avec les opérateurs économiques, un club professionnel a besoin d'une subvention minimum de 30 à 40 millions, l'indépendance des clubs vis-à-vis de la FTF en dépend.

11- Donner une forme à un prochain centre national de perfectionnement et rechercher le financement.

12- Mettre en place une Direction Technique Nationale (le profil de l'entraîneur national est défini par la Direction Technique Nationale, qui suit ses activités et note ses performances).

Ce programme devrait tenir sur 3 ans en plus des activités normales et la 4ème année servirait à préparer les premières vraies élections où tout le monde pourra se présenter en candidature individuelle (le scrutin de liste a montré ses limites)

Pensez-vous que toutes les conditions sont réunies pour aller à ce congrès ?

Honnêtement non, les conditions minimales ne sont pas réunies. Un document organique important est manquant, c'est le Règlement du Congrès encore appelé Règlement Intérieur. Cf. Article 21-3 des Statuts, le Président de la FTF préside le Congrès conformément au Règlement du Congrès. Je ne pense pas non plus que le reliquat du Bureau Exécutif actuel puisse avoir compétence pour organiser ces élections, car certains documents nécessaires au congrès ne pourront être rédigés et approuvés à la majorité des membres encore actifs.

Ces documents doivent être approuvés en réunion ordinaire du BE, l'approbation se fait par acclamation ou par vote, avec un quorum qui doit être atteint. Les documents du congrès sont les suivants :

- l'ordre du Jour
- le rapport moral
- les rapports financiers des 4 années
- le projet de budget

- les propositions de révision des Statuts après 7 ans d'existence. Statuts qui comportent beaucoup de lacunes et de contradictions

- adoption des Textes d'Application des Statuts

- proposition d'affiliation ou de réactivation des membres. Je ne pense pas que le reliquat du Bureau actuel ait la compétence de réceptionner, analyser et donner suite objectivement aux dossiers de candidatures, en plus du collège électoral qui n'est pas clairement défini.

La FIFA, la CAF, le Ministère de tutelle et le CNOT doivent obligatoirement intervenir pour mettre en place une Commission Electorale Indépendante, cette Commission se dotera d'un Règlement de Congrès spécifique qui lui permettra de gérer l'événement, autrement dit, ces élections risquent de se terminer dans une confusion totale, si ce n'est une bagarre.

La date du 04 novembre me paraît intenable, la fin du mois de décembre serait plus réaliste. Cette Commission aurait pour mission de préparer et organiser les élections, mais aussi gérer les affaires courantes.

Votre nom est souvent cité dans les milieux sportifs pour conduire une liste compte tenu de votre expérience, quelle est votre position à ce sujet ?

Partant du principe que tous les acteurs majeurs des BE successifs de 1998 à 2014 devront s'abstenir sportivement de se porter candidat pour quelque motif que ce soit, je ne fais pas exception à la règle, je me mets sportivement et volontairement en retrait, (je sais que cette proposition de retrait volontaire ne sera pas partagée par certains qui n'ont que la Fédé en tête car c'est leur gagne pain) tout en appuyant la meilleure liste qui ne comportera que de nouvelles figures, après les élections je me mettrai à disposition de tout nouveau BE qui me fera appel.

Voir en annexe quelques dispositions statutaires, qui devraient mettre hors jeu le reliquat actuel du bureau exécutif de la FTF, du futur congrès.

Source : WARAA les Vainqueurs

La FTF /Plusieurs mois de salaire non payé à la FTF d'Améyi :

Les employés menacent de se faire entendre

L'on se souvient qu'au lendemain de la défaite des Eperviers contre les Blacks Stars, c'est les employés de la fédération de football qui sont rentrés en grève. Une grève dont la presse en a déjà fait cas. Le problème persiste, il s'agit de salaires impayés et d'une histoire d'avance sur salaire depuis douze mois.

La semaine dernière, le personnel de la fédération togolaise de football a encore exprimé son ras-le-bol, face à une situation qui pourrait au jour le jour et que Gabriel Ameyi et sa bande de profiteurs n'arrivent pas à éclaircir. A quelques semaines de la fin de son mandat, l'instance dirigeante du football togolais est à bout de souffle, presque dans le coma financier et organisationnel. On se souvient que tout juste après le brillant parcours de nos éperviers à la CAN 2013, les fonds de la participation du Togo, au lieu d'arriver à notre fédération ont été confiés à la FIFA par la CAF. La gestion calamiteuse au sein de l'instance faitière du football national, explique le fait d'associer le KPMG, un cabinet d'audit qui intervient dans la gestion des fonds.

Depuis la veille de la rentrée académique, les employés de la fédération, parents d'élèves en majorité, sont



Améyi Gabriel, Pdt FTF

en attentes de douze mois d'avance sur salaire, qui constitue l'ensemble des prélèvements, à hauteur de 20.000 FCFA par mois, depuis septembre 2013 qui leur serait versé après ; sans oublier les deux derniers mois de salaires impayés, dont finalement un serait touché le mardi dernier. De source proche des employés de la fédération, tout doit normalement rentrer en ordre le vendredi prochain ; dans le cas échéant la grève reprendra le lundi.

Il est clair que ce problème est dû à une incapacité criarde de la Fédération Togolaise de Football dans

la gestion des ressources humaines. Le personnel est souvent négligé et laissé pour compte. Comment comprendre que des problèmes persistent dans le paiement des salaires, si les fonds destinés au personnel proviennent effectivement de la FIFA ?

Nous assistons actuellement à un scénario où, la fédération ne contrôle plus rien, et dont le bureau exécutif se retrouve aujourd'hui à la croisée des chemins.

A la veille des élections pour désigner le nouveau patron de la fédération togolaise de football, les acteurs de ce sport s'agitent ; mais hélas ! Ce sont les mêmes. Des gens qui savent brandir de très beaux projets, mais au finish on n'observe rien. Tout le monde connaît le résultat, c'est des démissions c'est des guéguerres entre les membres d'une même soit disant famille.

Le public ne souhaite qu'une seule chose : que ces messieurs nous prouvent qu'ils ont encore une conscience. On nous a servi jusqu'à ce jour tellement d'histoires. Des panes de bus chez les seniors, des achats d'équipements à crédit chez les cadets et des difficultés de transport chez les juniors.

Après la grogne des employés de la fédération, à qui sera donc le tour?

Moudjib (stagiaire)

La 1ère phase du " Projet KP 2013" réalisé :

10481,5 tonnes de Blé et de Riz réceptionnées au port autonome de Lomé

Suite à la page 7

déroulé le lundi 18 novembre 2013 à Lomé. La quantité totale de riz et de Blé d'origine française réceptionnée est de 10481,5 tonnes. La 2ème phase du projet qui concerne l'arrivée d'une autre quantité évaluée à 1538,55 tonnes métriques de riz d'origine vietnamiennes sera exécutée le mois prochain.

Le ministre Nabagou a expliqué que c'est dans le cadre de la coopération entre le Togo et le Japon que le gouvernement togolais reçoit cette assistance alimentaire sous forme de don de la part du gouvernement Japonais.

" Aujourd'hui, nous recevons une partie de ce don qui est le blé grain. Le mois prochain en octobre, le second lot composé de riz blanc de 1538 tonnes et demi de riz blanc viendront également et nous posséderont à la même réception ", a-t-il déclaré.

Rappelons qu'en 2008 la quantité reçue est de 690 millions de yens japonais, celle de 2010 est de 430 millions de yens japonais, celle de 2011 est évaluée à 420 millions de yens japonais et en 2012 elle est de 460 millions de yens japonais et enfin en 2013 450 millions de yens japonais.

La Rédaction

Tournée de la NJSPF à l'intérieur du pays en images



Des élèves mobilisés à Pagouda



Noël De Poukn, président de la NJSPF, lors d'une de ses interventions



Photo de famille à Barkouassi



Lot de fournitures scolaires



Remise symbolique par le Président de la NJSPF, à Dapaong



Les officiels...



Remise symbolique par Mme Tchagnao



Lots de fournitures scolaires pour les bénéficiaires de Sokodé



Noël De Poukn face à la presse à Sokodé.



Des élèves, à Anié, saluant le geste de la NJSPF



Lot de fournitures scolaires et cartons de savon



Photo de famille (bénéficiaires, donateurs et officiels) à Anié.

Récépissé n°0254/29/10/04 HAAC

L'ÉVEIL

de la nation

Siège : Adidoadin, Pavée Prolongé, 2ème Carré après la Pharmacie Le Galieen
Tél: (00228) 22 32 85 95
Directeur de Publication:
Sama T. DJOBO
(00228) .90 03 17 74
.98 62 72 72

Rédaction:
Biva KPELAFIA,
Sam DJOBO,
Armand Attisso
Moudjib Falana (Stagiaire)

Secrétariat :
AGBERE Takira

Imprimerie:
La Colombe
Tirage :
2.500 exemplaires